

Communiqué de presse

Les télécommunications représentent un secteur stratégique dans le développement d'une Nation. La téléphonie sous toutes ses formes a pris un essor considérable depuis quelques années dans notre pays et communiquer est devenu une nécessité aussi bien pour les populations des zones urbaines, périurbaines que rurales.

Depuis près d'une quinzaine de jours et particulièrement vers la fin de décembre 2004, on assiste à un hold-up scandaleux pratiqué sur les consommateurs des services de téléphonie conventionnelle dans notre pays. Cette situation caractérisée par le décompte effréné des unités dans les télécentres privés est préjudiciable à l'économie des consommateurs du Bénin. Par ailleurs, le réseau est presque toujours en dérangement et joindre son correspondant à partir des cartes téléphoniques relève du miracle ou tout au moins de la chance. Dans ces conditions, le droit d'accès du consommateur aux services essentiels est un leurre au Bénin et la devise « nous accompagnons le développement du Bénin » risque de devenir un vœu pieux.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) qui est une organisation qui œuvre pour la protection des intérêts économiques des consommateurs ne saurait rester insensible face aux dommages causés aux citoyens.

Elle voudrait saisir cette opportunité pour interpeller les responsables de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) et les amener à s'expliquer publiquement sur les raisons de cette fâcheuse situation. Cette attitude de mépris toujours affichée par cet office constitue une violation flagrante du droit à l'information qui est un des huit (08) reconnus par les Principes Directeurs des Nations Unies portant protection du consommateur.

Nous profitons de cette occasion pour exiger de l'Etat que l'Autorité de Régulation des Télécommunications dont le décret portant création a été pris depuis 2003 soit installé incessamment afin qu'elle prenne la gestion des télécommunications dans l'intérêt des consommateurs béninois.

Fait à Cotonou le 07 janvier 2005

Le Président
Romain Abilé HOUEHOU